

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 12 mai 2023

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2023-2024.038

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 26 avril dernier, visant à obtenir tous les avis et/ou directives émis par le gouvernement provincial concernant les interdictions de déplacements interrégionaux et interprovinces en raison de la COVID-19, et ce, pour toutes les régions administratives du Québec, pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2022.

Vous trouverez tous les avis et les directives émis par le gouvernement en période de pandémie de la COVID-19 dans le site Internet du ministère de la Santé et des Services sociaux au lien suivant : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002897>

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)*.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

Original signé par

Annie Larivière

p. j. 1